



ASSEMBLEE

Margarita Sanchez-Mazas
Présidente
margarita.sanchez-mazas@unige.ch

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de l'IUFE
du 19 mai 2011
Pavillon mail, salle PM 015, de 18h00 à 20h**

Membres présents :

Corps professoral

Prof. Margarita Sanchez-Mazas, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;
Prof. Monica Gather-Thurler, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;
Prof. Andreas Müller, Faculté des sciences;
Prof. Anne Sgard, Faculté des sciences économiques et sociales ;
Prof. Marcel Crahay, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;
Prof. Jean-Luc Dorier, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Dominique Isabelle Mili, chargée d'enseignement, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;
Rémy Kopp, chargé d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants;
Greta Pelgrims, maître d'enseignement et de recherche, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ;

Personnel administratif et technique

Etudiant-e-s

Sophie Scheller, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Waël Almoman, étudiant, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Victoria Beffa, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants

Membres invités de manière permanente et présents :

Prof. Bernard Schneuwly, directeur, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Catherine Walther Green, conseillère aux études, Institut universitaire de formation des enseignants ;
Sonia Bühler, adjointe à la direction, Institut universitaire de formation des enseignants ;
François Bertagna, représentant des enseignants du secondaire II, UNION ;
Marti Ruiz-Altaba, représentant des enseignants du secondaire II, UNION

Absents – excusés :

Marianne Jacquin, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Laurent Vité, représentant des enseignants du primaire, SPG ;

Prof. Jérôme David, Faculté des lettres;

Mélanie Francisco, étudiante, Institut universitaire de formation des enseignants ;

Raphaël Fornallaz, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO

Personnes invitées

Prof. Olivier Maulini, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Federica Rossi, chargée d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants et représentante de l'UFE à la COFOPO et la COFOCO ;

Jean-Marc Tosi, chargé d'enseignement, Institut universitaire de formation des enseignants

Après avoir salué les personnes présentes, la présidente ouvre la réunion et propose de passer à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2011 (1 pièce jointe)

Le procès-verbal de la réunion du 12 avril est accepté à l'unanimité avec les modifications suivantes :

Modification 1: page 1, enlever le titre en doublon, procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de l'IUFE du 12 avril 2011, Pavillon mail, salle PM 015, de 18h00 à 20h

Concerne : page 3, point 10.7- Information : pas encore reçu de réponse

Modification 2 : page 5, paragraphe 3, remplacer : ...est approuvé avec, par – **le résultat du vote est de 5 voix pour - 5 voix contre et 1 abstention.**

Modification 3 : page 5, paragraphe 4, ajouter : **N'est pas soumis à l'assemblée mais présenté pour information.**

Modification 4 : page 5, remplacer : Clarification par – **Modification 2**

Clarifier les attestations à obtenir : 1.3.1 ajouter 1 attestation de stage I **ou...**

3. La formation continue à l'IUFE : situation et introduction à la discussion

La présidente introduit le point Formation continue en précisant qu'il s'agit d'un premier état des lieux pour préparer une discussion ultérieure et remercie les personnes invitées, Olivier Maulini,

Federica Rossi et Jean-Marc Tosi.

Federica Rossi fait partie des deux commissions paritaires la COFOCO et la COFOPO et représente l'IUFE depuis janvier 2011. Cette collaboration vise à créer des échanges et à mieux faire connaître nos institutions respectives, ainsi que les besoins des maîtres en matière de formation continue. Cette première collaboration a abouti, entre autre, à des propositions de séminaires/cours de formation continue qui seront insérés dans le catalogue du DIP de l'année prochaine (2011-2012). Les propositions émanant de l'IUFE (CE - PO) seront peut-être indiquées par un code couleur différent dans le catalogue. Federica Rossi souligne que les deux commissions se réunissent pour un total de 50 heures sur l'année ; pour ouvrir la discussion Federica Rossi pose les questions suivantes :

- Autonomie de l'Université et collaboration avec les institutions en matière de formation continue
- Formation continue existante à l'intérieur de l'Université, payante et en dehors des heures de travail vs formation des enseignants gratuite et droit à la formation (5 jours sur l'année)
- Le cahier des charges et les rétributions sont encore à discuter

François Bertagna mentionne le fait qu'il faut être attentif aux demandes du corps enseignant et écouter ses besoins. Isabelle Mili souligne les besoins des directions et l'exigence d'un mandat pour la formation continue sur le recyclage et la mise en œuvre du PER par exemple, qu'il faudrait différencier des autres offres.

Waël Almomen souhaiterait que le cours sur « la gestion de la discipline en classe » en ATR 2^{ème} soit déplacé en 1^{ère} année.

François Bertagna souligne que la clarification sur le recyclage doit être tripartite et évoque les questions budgétaires. Du fait du blocage du budget actuel, le recyclage, en principe obligatoire, est rendu facultatif.

Olivier Maulini présente la situation au niveau de l'enseignement primaire en mentionnant des soucis analogues. En primaire, les 4 jours de formation sont divisés en deux modules A et B. L'offre du module A est de deux jours en établissement pour un type de formation que le directeur peut orienter, le module B concerne des offres catalogue. A la rentrée 2010 le centre de formation continue de l'enseignement primaire forme des « coordinateurs pédagogiques » polyvalents suivant les projets d'établissement et les enseignants individuels. Le statut est ambigu car il n'y a plus de spécialisation. En mars 2011 le DIP a demandé au directeur de l'IUFE qu'il formule des propositions pour les modules A et B du primaire. Une double assemblée a été organisée. Le Service de la coordination pédagogique (SCOP) aurait à disposition CHF 50'000 pour des rémunérations ponctuelles mais il faudrait un budget de CHF 1'500'000.-CHF. Les propositions d'offres sont au nombre de 6 pour la Formule A et de 17 pour la formule B. Il importe de poser la question du statut de cette formation dans le cahier des charges.

Le travail se fait avec la SPG (enseignement primaire), mais sans l'employeur car il renonce aux deux sièges dans la commission. Proposition que l'IUFE ait un siège d'invité permanent dans cette commission.

Il est proposé de préparer un projet de mandat et de mettre sur pied un groupe de réflexion primaire/secondaire.

Isabelle Mili demande quel type d'articulation est établi en priorité et qui décide de la formation reconnue et créditée.

Bernard Schneuwly répond que cette assemblée doit nommer une sous-commission. Le mandat doit se décider au plus haut niveau, Monsieur Harry Koumrouyan va devoir traiter avec Monsieur Pascal Tissot pour trouver des solutions financières.

La formation continue en enseignement spécialisé a été dégagée du centre de formation du primaire avec la création de l'OMP qui a une perspective médicalisée. Se pose la question d'une convention IUFE - OMP.

Federica Rossi et Olivier Maulini vont faire une proposition auprès de la direction de l'IUFE pour ensuite la soumettre au vote de l'assemblée.

4. Informations de la présidence

Le PV du 10 mars a déjà été approuvé mais les étudiants ne se retrouvaient pas dans ce PV. Un PV en annexe a été remis à la présidente avec des ajouts par les étudiants concernant les points suivants : crédit, évaluation, didactique du français, session d'automne.

Margarita Sanchez-Mazas mentionne que le PV du 10 mars a été voté et approuvé lors de l'assemblée du 12 avril et de ce fait qu'il n'est pas possible de le modifier.

Règles à établir par rapport au PV :

-ne pas modifier le PV adopté

-s'il y a le souhait qu'un point particulier soit mentionné dans le PV il faut l'indiquer expressément.

Il a été dit qu'il y avait une synthétisation des propos dans les PV, ce que la présidente assume.

Le PV du 10 mars approuvé par l'assemblée n'a pas été lu par l'AFE.

Suggestion qu'il soit fait mention des décisions et des documents puissent figurer en pièce jointe de l'OJ.

La présidente signale que les points ajoutés par les étudiants figurent dans un document annexé au PV du 10 mars et communiqué à tous les membres de l'assemblée.

Bernard Schneuwly précise que les ajouts de l'AFE n'ont pas tous été mentionnés lors de l'assemblée du 10 mars.

La proposition de remettre certains points à l'ordre du jour est approuvée par 9 voix pour et 2 voix contre.

La présidente précise qu'elle a diffusé l'information puisque les propos des étudiants figurent dans un document annexe, mais confirme qu'il n'est pas possible de resoumettre le PV au vote.

5. Questions à la présidence

Pas de questions à la présidence de l'Assemblée.

6. Approbation du référentiel de compétences (2 pièces jointes)

Ajourné.

7. Réception du règlement et du plan d'études du Certificat complémentaire en enseignement primaire (2 pièces jointes)

Ajourné.

8. Informations relatives à la MESP

Le rectorat a approuvé le règlement. Pour information l'échelle des notes A, B, C, D, E, F est réglée de sorte que le A correspond à 6 et 5,5, le E correspond à 3 et moins et le F à 0.

L'excellent travail de Greta Pelgrims a été mentionné.

9. Retour sur le rassemblement des étudiants FORENSEC, présentation d'un projet de bulletin et image de l'IUFE (4 pièces jointes)

Waël Almoman affirme que l'AFE n'a pas organisé ce rassemblement. Les préoccupations sont réelles et il y a un malaise malgré une légère amélioration : la session d'août n'a pas été rétablie, il y a désorganisation du DDP pour les salles, la reconnaissance fédérale ne sera pas pour le mois de septembre 2011.

Selon Bernard Schneuwly, la direction de l'IUFE a déjà répondu à 40 revendications des étudiants. La session d'automne a été confirmée. La distribution des salles du DDP a été faite et une liste est affichée à côté du secrétariat avec les numéros des salles attribuées. La reconnaissance n'est pas possible avant le 30 septembre car le timing est décidé par la commission et ne dépend pas de la direction de l'IUFE : cela peut durer 1 année, elle nous échappe, on le fait le plus rapidement possible, c'est rétroactif.

Si les étudiants veulent aller dans d'autres cantons, on peut trouver des solutions au cas par cas.

Waël Almoman dit qu'il y a un problème qui va se poser pour les stages à 50%, une partie ne seront pas pris, par exemple pour la biologie, donc certains étudiants vont devoir s'inscrire au chômage ou trouver un travail ailleurs. Il pose la question de la reconnaissance du diplôme par ex. à Nyon.

Bernard Schneuwly mentionne que cela a toujours été dit.

Pour Wael Almoman il était question d'un déali raisonnable avec le dépôt à la fin de cette année puis cela durera une année.

Selon Sophie Scheller, les étudiants sont mécontents car on leur a dit la même chose il y a deux ans.

Bernard Schneuwly confirme qu'actuellement, malheureusement, on ne peut rien faire.

Concernant la session de rattrapage, la décision a été prise suite à une opposition. La session n'a pas été supprimée, parce que cela a été contesté. La session d'août-septembre n'existe pas pour les étudiants qui font une première tentative mais uniquement pour ceux qui sont en échec.

François Bertagna dit qu'il y a un risque de pénurie dans certaines disciplines. Bernard Schneuwly a reçu les chiffres le 18 mai. Pour l'évaluation des stages il y a possibilité de prolongation à travers le statut de suppléant. Il importe de rester attentif au fait que la formation initiale nécessaire est incomplète et que les enseignants continuent à se former. Il signale quw les associations ont établi leur propre questionnaire d'évaluation.

Les exigences de l'école doivent être mesurées car elles sont lourdes. Il faut se mettre à la place de l'étudiant en formation. Ils sont en emploi donc on leur demande une exigence particulière qui les oblige à travailler avec des équipes avec lesquelles ils doivent tout partager.

Bernard Schneuwly informe que la prolongation pour les suppléances a été obtenue par l'IUFE de haute lutte.

Il avance deux grandes raisons du malaise :

- 1) Immense incertitude du CCDIDA
- 2) Pour les étudiants stagiaires, il est difficile de gérer un nouveau métier et de continuer une formation à mi-temps.

Il faut en faire mention dans l'éditorial du Bulletin.

Waël Almoman dit que ce n'est pas à l'AFE de faire des communications auprès des étudiants mais à la direction de l'IUFE à travers un bulletin. Il y a des difficultés propres à la formation du secondaire vu l'éclatement.

Sophie Scheller dit que le préambule du bulletin ne reconnaît pas le travail de l'AFE. Bernard Schneuwly propose de faire dans ce bulletin une autre entrée en matière. Ce n'est pas à l'association de faire le travail de communication qu'on voudrait lui attribuer.

Marti Ruiz-Altaba mentionne le fait qu'à chaque fois que les étudiants se plaignent lors de l'assemblée, les réponses sont très dures. Il n'y a pas vraiment d'écoute et un manque de respect. Pourquoi la direction ne donne-t-elle pas la liste des adresses électroniques des étudiants à l'AFE ?

Catherine Walther-Green répond qu'il s'agit d'un problème juridique.

Marti Ruiz-Altaba informe que l'AFE n'a pas pu être acceptée et avoir une existence légale auprès de la CUAE car la demande devait être accompagnée de la liste des étudiants. Cela est perçu comme du sabotage de la part de l'IUFE.

Bernard Schneuwly a déjà informé la CUAE de 587 étudiants au sein de l'IUFE.

Sophie Scheller dit qu'elle a appris ce chiffre dans l'article de la Tribune du 2 mai 2011. François Bertagna souhaite que les éléments tardifs soient formulés dans le bulletin. Il y a un sentiment de sabotage.

Jean-Luc Dorier soulève le problème que les enseignants universitaires qui interviennent à l'IUFE ne sont pas aux commandes. C'est également difficile pour les enseignants auprès de certains étudiants suivant les disciplines.

Margarita Sanchez-Mazas suggère de réunir les corps enseignants pour faire ressortir le malaise. Initiative à discuter afin de changer l'image de l'IUFE.

Waël Almoman dit que les étudiants reconnaissent le travail de certains professeurs et enseignants dont les cours sont utiles. Il y a des problèmes avec la direction et des sentiments vifs.

Margarita Sanchez-Mazas souligne qu'il n'y aurait pas y a sentiment d'intimidation mais « sentiment d'intimidation », à prendre en compte.

10. Divers

Les sujets seront discutés lors de la prochaine séance :

- Approbation du référentiel de compétences
- Commission de la formation continue avec documents
- Image de l'IUFE

La prochaine réunion de l'Assemblée est fixée au 15 juin 2011 à 17h.

La présidente remercie l'Assemblée et lève la séance à 20h15.

MSM et lo, le 24.05 2011